

Les 1er mars 1853, 6 avril 1853, 6 février 1856 et 11 novembre 1857;

Vu les deux suspensions infligées à ce journal les 5 mars 1854 et 7 juillet 1857;

Vu l'article publié dans le numéro du 17 janvier 1858 commençant par ces mots : « A la première nouvelle de l'attentat, » et signé : Letellier,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1. - La Revue de Paris et le journal le Spectateur (ancienne Assemblée nationale), sont et demeurent supprimés.

Art. 2. Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des Lois.

Fait au Palais des Tuileries, le 18 janvier 1858.

NAPOLÉON.

Au milieu de la réprobation universelle qu'a excitée l'attentat du 14 janvier, nous sommes indignés de voir un journal s'imprimant en Belgique, le Drapeau, dans son numéro du 17 janvier, approuvant hautement l'assassinat de l'Empereur.

Nous attendons la décision du gouvernement belge.

(Moniteur).

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Par arrêté de M. le préfet du Nord, les barrières de dégel seront ouvertes, à compter du 21 janvier, à sept heures du matin, dans l'arrondissement de Lille :

Sur les routes impériales N. 17, 25, 41 et 42.

Sur les routes départementales N. 2, 14, 16, 18, 19 et 22.

Sur les chemins vicinaux de grande communication N. 6, 9 et 37.

Nous avons parlé, dans un de nos derniers numéros, des voies de fait exercées sur un militaire du 11. régiment d'infanterie qui se rendait dans sa famille à Halluin le jour de l'an.

Deux tisserands du Mont-d'Halluin viennent d'être arrêtés comme prévenus d'être les auteurs du lâche guet-apens dont le brave militaire a été victime.

Dimanche dernier, vers dix heures du soir, le sieur Bailly (Alphonse), fabricant de toiles à Halluin, sortait d'un estaminet de cette commune, lorsque, pour éviter de mauvais chemins, il s'engagea sur un terrain particulier clos de haies, et sur lequel est érigé un puits de 7 mètres de profondeur. L'obscurité et le peu de connaissance qu'il avait des lieux l'empêchèrent d'apercevoir ce puits, environné cependant d'un mur en maçonnerie de près d'un mètre d'élévation au-dessus du sol. En marchant, M. Bailly vint se heurter contre la margelle, et le choc, en lui faisant perdre l'équilibre, le précipita dans le puits, au fond duquel il tomba la tête en avant. Il y avait peu d'eau, et, par un heureux hasard, le sieur Bailly en fut quitte pour une écorchure au front. Il a été retiré aussitôt par deux voisins du lieu de l'accident, qui avaient entendu le bruit de sa chute.

La loi sur le transport par la poste des échantillons de marchandises, avec réduction de taxe, permet d'expédier, toutes sortes d'objets, quels qu'ils soient, excepté ceux qui pourraient salir ou détériorer les correspondances. Cependant, l'administration a cru devoir exclure d'une manière absolue les liquides de toute nature, lors même que les fioles ou flacons seraient renfermés dans des boîtes solides. Voici comment s'exprime à cet égard, M. le directeur général des postes, dans le paragraphe 17 de sa circulaire N. 26 :

« Les échantillons pourront être renfermés dans des fioles-transparentes, cachetées du cachet de l'expéditeur, mais à la condition que ces fioles ne contiendront que des objets d'une nature aisément et complètement appréciable à la vue, autres que des liquides, et d'être renfermés convenablement dans des caisses assez fortes pour les garantir de la casse. »

3,990 hectolitres de blé avaient été amenés au marché de Lille de mercredi dernier. La baisse qui s'y était produite, a été réduite à une moyenne de 60 cent. à l'hectolitre par la combinaison des marchés des villes du rayon. Les fleurs ont fléchi de 25 cent. au sac de 100 kil.; par suite le pain de taxe de première qualité a baissé de 1 cent., et se vend aujourd'hui 31 cent. au kil.; le pain de ménage est resté à 25 cent.

Moins d'un an après la mort de son fils, M. Désiré Vanackere, conseiller de préfecture, nous avons à annoncer celle de M. Vanackere, née de Stalins, décédée à l'âge de 56 ans, après quelques jours de maladie.

Les obsèques de M. veuve Vanackere, née de Stalins, qu'une courte maladie vient d'enlever, à l'âge de 56 ans, ont eu lieu, hier, à l'église Saint-Etienne, à Lille, d'où son corps a été conduit au cimetière d'Esquermes.

Cette dame, qui avait coopéré à la fondation de toutes les œuvres de bienfaisance érigées à Lille depuis 25 ans, et qui avait souvent pris l'initiative, quand il s'agissait d'organiser des moyens de secourir l'indigence, est regrettée de toutes les personnes qui l'ont connue.

Au nombre des sommes destinées à assurer les divers services des ponts-et-chaussées du département, M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a annoncé à M. le préfet du Nord, par décision du 18 de ce mois, l'important crédit de 500,000 francs pour l'achèvement des travaux de construction du bassin à flot du port de Dunkerque.

Une partie de ce fonds servira à l'acquisition des bâtiments restant à démolir pour l'élargissement du quai des Hollandais.

Voici la liste des Jurés désignés pour les assises ordinaires du 1. trimestre de 1858, qui s'ouvriront à Douai le 1. février :

Jurés titulaires.

- MM. Stoclet, marchand de bois, à Floyon.
Legaigneur, propriét., à Bourbourg-Ville.
Renique, id. à Saint-Amand.
Desbrosses, id. id.
Behaghel, id. à Bailleul.
Deschamps, cul. à Boussignies (Valencien.)
Decool, notaire, à Wallon-Cappel.
Pollet, flâteur, à Roubaix.
Dumont-Pluchard, propr., à Valenciennes.
Stoppelgast, maire, à Bailleul.
Huet, négociant, à Lille.

- Allard, rue des Wetz, à Douai.
Debuys, négociant, à Hazebrouck.
Test, anc. insp. des dou., à Valenciennes.
Mathieu, directeur des mines, à Fresnes.
Salmon, fabricant de toiles, à Armentières.
Crapez, cultivateur, à Flesquières.
Pureur, brasseur, à Condé.
De Saint-Léger, propriétaire, à Cambrai.
Lobry, négociant et maire, à Solesmes.
Rouzé, maire et fermier, à Saille-les-Lannoy.
Bigo, marchand de laines, à Tourcoing.
Lechat, marchand de draps, à Lille.
Fauville, cultivateur, à St.-Vaast (Avesnes).
Robert, ancien officier supérieur, à Douai.
Debischoop, négociant, à Tourcoing.
Thelu, propriétaire, à Bunkerque.
Tiers, rentier, à Bondues.
Dècle, ancien banquier, à Valenciennes.
Richebé, brasseur, à Fives.
Clarisse, négociant, à Armentières.
Leconte, cultivateur, à Croix (Lille).
Postiau, propriétaire, à Vieux-Condé.
Scribe, filateur, à Lille.
Dupont, id., à Seclin.
Motte-Lotteau, négociant, au Quesnoy.

Jurés supplémentaires.

- MM. Colincamp, professeur à la Faculté, à Douai.
Noreau, notaire à Douai.
Lecomte, conservateur des hypothèques, à Douai.
Legrand, avocat à Douai.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX

CHRONIQUE PARISIENNE (4).

Paris, 21 janvier 1858.

Je vous ai parlé plusieurs fois des projets d'embellissement de Paris et qui occupent tout le monde en ce moment.

Les miraculeux changements qui s'opèrent ici sont vraiment de nature à étonner ceux même qui en sont témoins chaque jour. L'année 1857 a vu s'achever un nombre considérable d'édifices et de voies de communication.

Des travaux immenses sont à la veille d'être mis en exécution. Il est difficile de se faire une idée de la hardiesse des plans qui ont été conçus et le soleil du printemps éclairera l'armée des travailleurs chargée de compléter l'ensemble imposant de ces entreprises gigantesques.

Le percement du boulevard projeté du Prince-Eugène, qui se dirige, comme on sait, du Château-d'Eau à la barrière du Trône, en traversant le canal St-Martin, a fait surgir pour le raccordement de ces deux voies deux projets considérables qui doivent être fort prochainement soumis à une enquête simultanée.

L'un et l'autre, conçus en vue de l'abaissement du plan d'eau du canal, reportent au-delà de la rue d'Angoulême-du-Temple, en amont du boulevard, les écluses actuellement situées à la Bastille, de manière à ramener le bief d'avant au niveau du bassin de l'Arsenal et du cours de la Seine.

La saison d'hiver avance et malgré cela on ne danse pas encore; on joue la comédie dans les salons en vogue. Il est bien entendu que les auteurs et les acteurs sont écrasés sous le poids de leurs succès. Les proverbes sont à la mode. On va sans doute passer en revue notre triste société; il est probable que dans ces nouvelles écoles de mœurs on ne manquera pas de critiquer le théâtre moderne.

La grippe continue à sévir ici avec une grande intensité, et elle fait de nombreuses victimes. Parmi elles je citerai M. Chaudesaigues qui s'é-

(Reproduction interdite.)

fait acquis une grande notoriété comme chanteur de chansonnettes comiques.

Par le choix sévère des compositions qu'il interprétait, par sa haute moralité et le soin qu'il avait toujours eu de ne pas chanter au théâtre, M. Chaudesaigues s'était créé des relations dans le clergé et jusque dans les communautés ecclésiastiques où il était très-godé.

Ses succès ne l'ont pas empêché de mourir pauvre, à ce point que ses amis ont dû se cotiser pour lui faire faire des obsèques convenables. Nouveau chapitre à ajouter à l'histoire, plus lamentable qu'on ne le croit généralement, de la vie des artistes à Paris.

L'Indépendance belge avait annoncé dernièrement la mort de Jules Gérard, l'intrépide chasseur, le sultan des lions, comme les Arabes l'ont surnommé; et cette nouvelle avait causé ici une assez vive sensation. Heureusement elle vient d'être démentie, et par celui-là même qui est le plus intéressé dans l'affaire, par Jules Gérard. Le Nemrod moderne est plus vivant que jamais et s'occupe même en Angleterre de former une association de chasseurs qui prendraient l'Algérie pour théâtre de leurs exploits. Bonne chance à eux et à leur digne chef!

La guerre contre les crinolines, qui jusqu'ici n'est pas sortie du domaine littéraire ou dramatique, va, dit-on, agrandir son champ d'attaque. Les employés de l'octroi de Paris demandent, à ce qu'il paraît, depuis quelques mois à l'administration, l'autorisation de sonder les cinquante mille crinolines qui franchissent tous les jours les barrières de la capitale, sous des prétextes plus ou moins plausibles.

Jusqu'ici l'édilité parisienne n'a pas autorisé ce droit de visite d'un nouveau genre; mais peut-être finira-t-elle par y être forcée si la contrebande à l'aide de la crinoline continue à se développer aussi audacieusement.

L'énumération des objets qu'on dit des employés l'on fait ainsi entrer dans Paris, est des plus curieuses: tabac, cigares, poudre à canon, esprit de vin, montres de Genève, porcelaine de Chine, &c., &c. Il y en a pour tous les goûts, et il paraît qu'en 1857 le fisc a été ainsi fraudé pour une somme très-importante. La crinoline n'a donc qu'à se bien tenir, ou c'est fait d'elle.

THÉOBALD JARRY.

ATTENTAT CONTRE L'EMPEREUR.

Nous continuons à glaner de tous côtés des détails sur l'affreuse catastrophe du 14 janvier.

Voici les derniers renseignements publiés par le Droit :

« Il est certain que l'accusation se concentre sur les quatre Italiens signalés comme ayant été les seuls auteurs du monstrueux attentat du 14 janvier. Il est également certain que nul à Paris n'avait reçu de ces hommes la confiance de leur forfait.

Plusieurs journaux ont annoncé que l'une des bombes avait été lancée d'une des croisées de la rue Lepelletier; c'est une erreur, toutes trois ont été lancées de la rue. La lourdeur de ces bombes ne permettait pas à ceux qui voulaient s'en servir, pour la réalisation de leurs exécrables projets, de se trouver à une grande distance de la voiture de l'Empereur. Aussi étaient-ils placés sur le premier ou le second rang des curieux, et c'est en levant le bras et en criant: Vive l'Empereur! qu'ils lançaient leurs projectiles, mais aussitôt le geste fait, ils s'éloignaient et disparaissaient rapidement.

ques-unes ont conservé un jardin. Il était onze heures à peine, et quoiqu'on se couchât fort tard chez son beau-père futur, il ne vit point de lumière dans l'appartement occupé par la jeune fille; il allait se retirer quand il entendit parler dans le jardin; il s'arrêta alors pour écouter, les voix se rapprochèrent, elles se turent, puis se firent entendre de nouveau; enfin une petite porte s'ouvrit sur la rue et un jeune homme se glissa sur le seuil, prit sa course et s'évanouit dans l'ombre. Cependant la porte demeura un moment entr'ouverte, et M. de la Tour, aussi hardi qu'il l'était quarante ans auparavant, l'ouvrit sans hésiter et entra dans le jardin.

« C'est encore vous, Alfred? dit une voix douce et jeune, vous n'êtes pas raisonnable; adieu, partez, ne nous préparons ni des regrets ni des remords; adieu encore une fois, ne m'oubliez pas et espérez; sachons attendre, le temps nous amènera le bonheur.

« Ce n'est pas Alfred, dit M. de la Tour en refermant soigneusement à la porte, de peur qu'il ne prit fantaisie à M. Alfred de venir le troubler au milieu de son explication, c'est moi mademoiselle.

« Vous, M. de la Tour, dit mademoiselle de Limeuil en comprimant un éclat de rire, vous étiez là? vous nous avez entendus?

« Non, mademoiselle, mais...

La jeune fille s'avança vers son fiancé, le prit par la main et le fit asséoir auprès d'elle, dans le fond du jardin, sous un berceau de lilas en fleurs.

« Monsieur, lui dit-elle, vous m'avez demandé un entretien particulier, et je l'attendais avec impatience; mais je n'aurais pas été vraie et naturelle avec vous comme je vais l'être,

parce que les murs auraient eu des oreilles et que je n'eusse pas dit un mot que mon père n'eût entendu, et cependant je mourais d'envie de vous dire ce que le hasard va vous apprendre. Je crois n'avoir à rougir devant personne, monsieur, mais si je vous parle à cœur ouvert, puis-je espérer que vous ne me trahirez pas?

M. de la Tour était fort galant homme, et il assura de sa discrétion mademoiselle de Limeuil.

« Vous ne savez pas, monsieur, reprit-elle, combien est malheureuse une jeune personne dans la position où je me trouve. Mon père ne possède rien au monde qu'une pension qui s'éteindra avec lui; à sa mort, je n'aurai rien que des parents peu riches, pour lesquels je serai une charge qu'ils se rejettent l'un à l'autre, sans qu'aucun d'eux veut-être veuille l'accepter. Voilà ce que mon père me répète chaque jour, tout en blâmant mon caractère enjoué, ma gaieté, qu'il regarde comme devant éloigner tous ceux qui pourraient penser à moi. Cependant, monsieur, il y a quelqu'un qui m'aime bien.

« Moi, mademoiselle! dit M. de la Tour, obéissant à son habitude de galanterie

« Non, monsieur, un autre, dit mademoiselle de Limeuil; ce jeune homme que vous avez surpris sortant du jardin.

« C'était un amant?

« Et qui voulez-vous que ce soit? Qui voulez-vous qu'une jeune fille reçoive la nuit, quand son père est couché, quand sa femme de chambre dort depuis une heure, si ce n'est un amant.

« Mais, mademoiselle, vous avez donc changé d'avis? vous comptez donc rompre ce mariage dont m'a flatté votre père?

« En aucune manière.

« Comment?

« Ecoutez-moi, monsieur. Depuis trois mois je suis aimée de M. de Livry, et je vous avoue qu'il a su m'inspirer des sentiments pareils aux siens.

« M. de Livry! je le connais; c'est le fils d'un de mes neveux.

« Oui, monsieur, il a l'honneur d'être votre allié. Vous savez maintenant quelle est la position de celui que j'aime; il n'a point de patrimoine, et son seul moyen d'existence consiste en une petite place au ministère de l'intérieur qui suffit à peine à ses besoins. Nous sommes aussi pauvres l'un que l'autre. Mon père ne veut pas entendre parler de mariage, et si je pouvais avoir la pensée de désobéir à mon père vous savez le blâme que j'assumerais sur ma tête. Vous le voyez, monsieur, je ne suis gardée ici que par moi-même; cette porte qui s'est ouverte pour Alfred me permet facilement de fuir avec lui; mais toute faute a son lendemain: il ne faut jamais s'exposer à des retours fâcheux, et je sais que la pauvreté tue l'amour. Nous nous aimons, et nous renonçons au bonheur; notre mauvaise fortune nous sépare, et si M. de Livry est venu ce soir, si je lui ai donné un rendez-vous, peut-être dangereux, mais non pas coupable, c'était pour lui dire un dernier adieu. C'est fini, monsieur; vous pouvez m'épouser sans crainte, je ne le verrai plus.

« Je vous remercie de ces détails, et je vous prie de croire, mademoiselle, que votre confiance ne sera pas trahie; mais s'il est vrai que vous ne comptiez plus revoir mon petit-neveu, que signifient les dernières paroles que vous lui avez adressées et que j'ai recueillies à sa place?

Malgré l'obscurité de la nuit qui dérobaient ses traits à M. de la Tour, mademoiselle de Limeuil se sentit si fort rougir qu'elle cacha son visage dans ses mains et qu'elle baissa la tête sans répondre.

« N'est-il pas vrai, mademoiselle, continua le vieillard, que monsieur votre père m'a assuré de votre amour, que vous m'avez préféré à M. de Cernay, et que cette préférence était pour moi une preuve de ce qu'avancait M. de Limeuil?

« Sans doute, monsieur. Que voulez-vous? on nous force à refouler dans notre cœur un amour impossible, on nous courbe devant une nécessité douloureuse, on nous fait toucher du doigt le besoin de calculer et de calculer juste; sans cela, pour nous, plus de salut, plus de considération, plus de place ni de rang dans la société; nous nous dévouons alors et nous laissons croire tout ce qu'on veut.

« Eh bien! ces calculs, quels sont-ils?

« Vous ne devinez pas, monsieur? dit Clémence avec une voix où perçait une tristesse qui ne lui était pas habituelle.

« Non, je ne devine pas, reprit M. de la Tour; je veux avoir la clé de ces espérances futures données à M. de Livry, de cette préférence qui vous fait choisir un vieillard plutôt qu'un homme de votre âge. Je veux savoir la vérité.

« C'est une bien triste déesse.

« N'importe! parlez.

« Je n'oserai jamais.

« Parlez, je vous en prie.

« Vous vous repentirez de ma franchise, monsieur.

« Non! non! Clémence, parlez.

« Eh bien! lui dit la jeune fille, M. Alfred